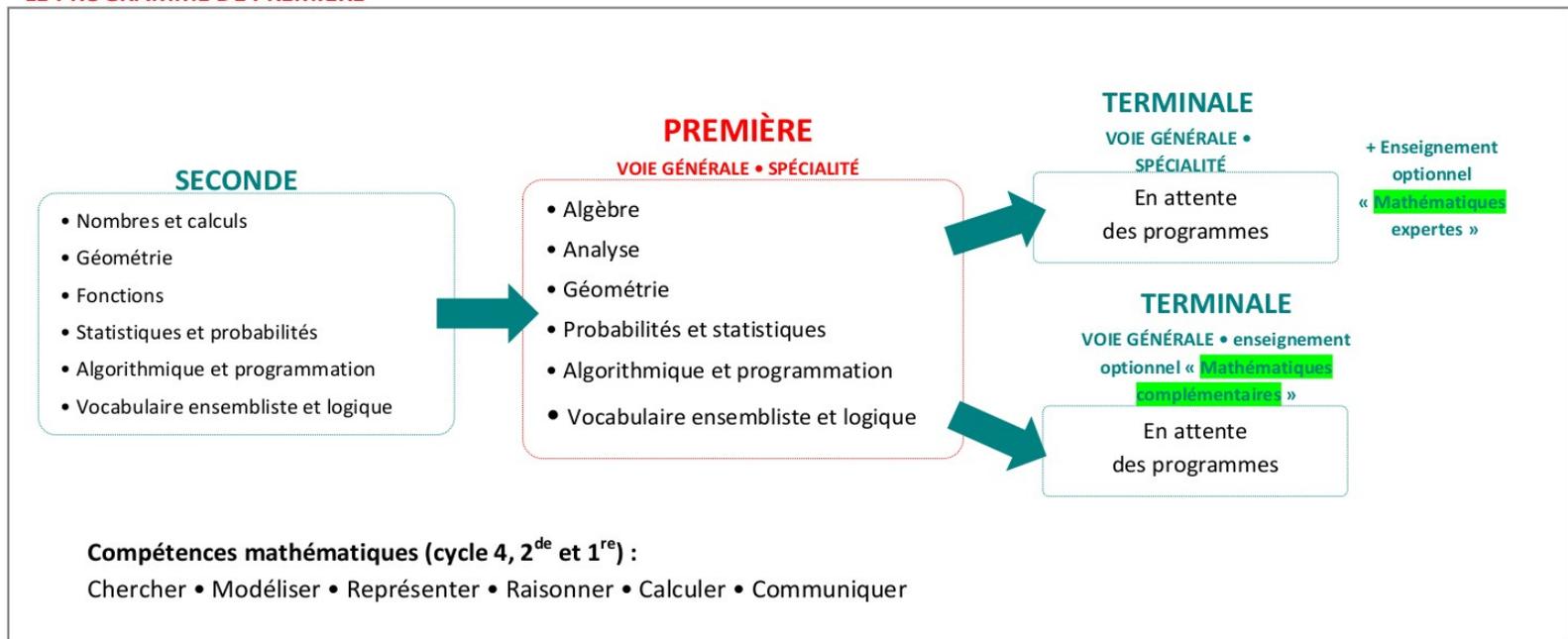


La spécialité Mathématiques

- Dans la voie générale, à partir de la Première, les mathématiques ne font pas partie du tronc commun, et deviennent un **enseignement de spécialité** à raison de **4 h par semaine** en Première (et 6 h par semaine en Terminale pour l'enseignement de spécialité).

LE PROGRAMME DE PREMIÈRE



Les différentes possibilités

En première :

Pas de Maths

La spécialité
Maths.
4h par sem.

Évaluation
en fin de
première

En Terminale :

Pas de Maths

L'option maths
complémentaires
3h/sem.

La spécialité
Maths.
6h/ sem.

L'option maths
expertes 3h/sem.
en plus de la spé.
Soit 9h/sem.